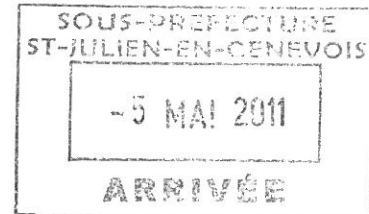


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

n° 40 / 2011

Nombre de membres :
en exercice : 68
présents : 53
procuration : 0
votants : 53



L'an deux mil onze, le deux Mai à vingt heures,

le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Bernard GAUD, Président.

Date de convocation : 23 Avril 2011.

PRESENTS : JOUVENOZ B, GUILLOT A, ETCHART C, DURET B, PETIT C, PECORINI J-L, BONAGURO J, REBOIS G, CRASTES P-J, DUVAL L, BONIER R, GAUD B, GRANDCHAMP P, THEVENOZ P-H, SOCQUET G, UJHAZI F, GEORGE B, ROSAY E, MENEGHETTI M, PYTHON F, CURTENAZ P, BORGOGNON A, ROGUET G, COURTIOL J-B, MERY D, VERDEL J, TAGAND R, GUILLON R, BUZENET M, BULLAT A, BLONDIN V, THENARD J-M, BRACHET E, GUILLON J-C, STALDER A, DE SMEDT M, VIELLIARD A, BRUNET P, BURNIER C, VIOUD M, FOL B, FAVRE M, DELVA C, VIOLLAND R, NICOLET C, VILLET R, CHAUVET M, DECARRE G, SAUTIER P, BURRIN M, BUDAN F, DEGENEVE G, GUILLET F.

ABSENTS : HOTELLIER J-F, DUCRUET A, MARMILLOUD D, FILOCHE I, DUNAND H, PERINO J, PERRY G, ANDREANI X.

EXCUSES : MERMIN M, SERVIA C, CENA F, NICOUD G, RACLET C, ERNST D, BUET J-P.

Monsieur DURET Benoît a été élu secrétaire.

COMPETENCE HABITAT

**PROGRAMMATION 2010 DE LOGEMENTS LOCATIFS AIDES :
ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

COMPETENCE HABITAT

PROGRAMMATION 2010 DE LOGEMENTS LOCATIFS AIDES : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTION

SB/CC/110502 /40

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n° 24/2010 du 29 Mars 2010, le dispositif de financement des logements locatifs aidés a été modifié, en supprimant l'aide incitative "performance énergétique" et s'applique à partir de la programmation 2010.

Au titre de l'année 2010 (date d'agrément de l'Etat), la programmation sur le territoire de la CCG est la suivante :

PROGRAMMATION 2010												
MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	NATURE DE L'OPERATION	NB DE LOGMTS LOCATIFS AIDES				SUBVENTION TOTALE			DATE OS	
				PLS	PLUS	PLAI	TOTAL	TOTAL	2011 N+1:30%	2012 N+2:40%		2013 N+3.30%
SA MONT-BLANC	PRESILLY	LE PREAU	NEUF	0	3	2	5	25 631,00 €	7 689,30 €	10 252,40 €	7 689,30 €	2 ^e sem 2011
	VALLEIRY	LE LEMEA	NEUF	0	11	3	14	61 342,00 €	18 402,60 €	24 536,80 €	18 402,60 €	fin 2010
HALPADES	BEAUMONT	LE GRAND CHABLE ILOT 2	NEUF	0	18	7	25	103 365,00 €	31 009,50 €	41 346,00 €	31 009,50 €	mai-11
	BEAUMONT	LE GRAND CHABLE ILOTS 3,4 et 5	NEUF	0	17	7	24	101 075,00 €	30 322,50 €	40 430,00 €	30 322,50 €	mai-11
	VIRY	ZAC DU CENTRE	NEUF	0	5	2	7	21 180,00 €	6 354,00 €	8 472,00 €	6 354,00 €	janv-11
TOTAL				0	54	21	75	312 593,00 €	93 777,90 €	125 037,20 €	93 777,90 €	

soit **un total de 75 logements locatifs aidés** :

- 2 opérations pour SA Mont Blanc : construction neuve de 5 logements aidés sur Présilly et de 14 à Valleiry ;
- 3 opérations pour Halpades : construction neuve de 25 et 24 logements aidés sur Beaumont et 7 à Viry ;

La CCG est ainsi sollicitée pour un montant de subvention évalué à partir du nouveau dispositif issu des délibérations n°30/2009 du 25 Mai 2009 et n°24/2010 du 29 Mars 2010, soit **un total de 312 593 €** :

- pour les opérations de SA Mont Blanc : 25 631 € (Présilly) et 61 342 € (Valleiry) ;
- pour les opérations d'Halpades : 103 365 € (Le Grand Châble îlot 2), 101 075 € (Le Grand Châble îlots 3, 4 et 5) et 21 180 € (Viry).

Monsieur le Président précise que la Commission Logement a émis un avis favorable à cette programmation.


En conséquence, Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire :

- de verser les aides de base pour ces opérations selon les modalités suivantes :
 - 30 % à la réception de l'OS de démarrage des travaux (année de programmation N+1 : 2011)
 - 40 % au 1^{er} janvier de l'année de programmation N+2 (2012)
 - le solde à la réception de la déclaration d'achèvement des travaux à partir du 1^{er} janvier de l'année de programmation N+3 (2013)
- d'accepter le versement d'une subvention de 86 973 € à SA Mont Blanc et 225 620 € à Halpades selon les modalités définies ci-dessus,
- de l'autoriser à signer tout document concernant ces subventions.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Certifié exécutoire le **09 MAI 2011**

Par délégation du Président,
Le Directeur Général des Services



Le Président,
Bernard GAUBERT

